

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du Vendredi **20 mars 2026**
RÉUNION D'INSTALLATION

Président Maurice VANDE WALLE (Doyen d'âge) puis Ludovic PROISY (après élection)
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 16 mars 2026

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents au vote : 19

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de procurations : 00

Membres présents :

Ludovic PROISY	Olivier MORVAN	Patricia WATELAR
Christelle DELEPLACE	Charline DECARNIN	Alexandre HERLIN
Fabrice VAN BELLE	Jorge CORREIA DOS SANTOS	Catherine BRULIN
Judith TERNIER	Charline BERTHE	Patrick THIEFFRY
Yves MARTIN	Maurice VANDEWALLE	Clémentine RIOU
Isabelle CANDELIER	Séverine DEPRIECK	Pascal CARPENTIER
	Franck PERRAULT	

Membre(s) absent(s) ayant donné procuration :

\

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

\

Membre(s) absent(s) :

\

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV03A_20260320

Délégation de fonction du Maire aux Adjoints

M. Ludovic PROISY, Maire de Vendeville INFORME que :

Vu l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales (CGCT) indique que le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints.

Vu le procès-verbal en date du 20 mars 2026 relative à l'élection du maire et des adjoints,

Vu la délibération VDV01_20260320 relative à l'élection du maire,

Vu la délibération VDV02_20260320 approuvant la création de
application de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 04/04/2026
Reçu en préfecture le 04/04/2026
Publié le
ID : 059-215906090-20260320-VDV03A_20260320-DE

Considérant qu'il est nécessaire, pour assurer le bon fonctionnement,
déléguer certaines fonctions à un ou plusieurs adjoints,

À compter de ce jour, délégation est donnée à :

- ✓ **Première adjointe : Madame Christelle DELEPLACE**
- ✓ **2ème adjoint : Monsieur Fabrice VAN BELLE**
- ✓ **3ème adjointe : Madame Judith TERNIER**
- ✓ **4ème adjoint : Monsieur Yves MARTIN**
- ✓ **5ème adjointe : Madame Isabelle CANDELIER**

Pour exercer les fonctions suivantes :

ADJOINT	NOM / PRENOM	DELEGATION
1 ^{er} adjointe	Christelle DELEPLACE	Adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, du CME/Ad'Fêtes, de la communication et des nouvelles technologies
2 ^{ème} adjoint	Fabrice VAN BELLE	Adjoint en charge de la vie associative, sportive et culturelle et de la jeunesse
3 ^{ème} adjointe	Judith TERNIER	Adjointe en charge des affaires sociales, de l'emploi et des aînés
4 ^{ème} adjoint	Yves MARTIN	Adjoint en charge de l'urbanisme, de la sécurité, des travaux et de l'équipement
5 ^{ème} adjointe	Isabelle CANDELIER	Adjointe en charge de l'animation, des fêtes et cérémonies

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **D'APPROUVER** les délégations de fonction cités ci-dessus.
- **DE CHARGER** M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

SCRUTIN	POUR : 19	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
----------------	------------------	--------------------	------------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord

Le secrétaire de séance



Charline DECARNIN

Le Maire



Ludovic PROISY